



[https://www.wto.org/french/news\\_f/news21\\_f/mark\\_11oct21\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/news21_f/mark_11oct21_f.htm)

## **Commentaires de J. Berthelot à Eloi Laourou "Utiliser les Chaines de valeurs régionales comme stratégie de diversification des exportations : Cas des pays de l'UEMOA"**

(jacques.berthelot4@wanadoo.fr), 18 octobre 2021

*Commentaires de J. Berthelot en arial narrow bleu et entre crochets*

[Le 11 octobre 2021 l'OMC a incité les pays de l'UEMOA à "*Utiliser les Chaines de valeurs régionales comme stratégie de diversification des exportations*", texte sur lequel J. Berthelot de SOL a réagi.

Les [membres du Conseil consultatif du Programme des chaînes de valeur de l'OMC](#) sont des économistes ardents promoteurs du libre-échange, particulièrement en Afrique (qui abrite 6 des 18 chaires), à commencer par son directeur Trudi Hartsenberg, directeur de TRALAC (Trade Law Center d'Afrique du Sud), particulièrement actif dans la promotion de la ZLECAf (Zone de Libre Echange Continentale Africaine), tout comme Stephen Karingi, directeur commercial de l'UNECA (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies). Soulignons leur totale ignorance du rôle majeur de l'agriculture qui fournit les deux tiers des emplois en Afrique subsaharienne (ASS) et le tiers en Afrique septentrionale puisque, pour la principale chercheuse de TRALAC, [Willemien Viljoen](#), "*les réductions tarifaires devraient inclure les produits sensibles tels que les textiles, les produits agricoles et les produits alimentaires transformés, et les tarifs bas devraient être réduits à zéro pour éliminer les tarifs "composés" des produits qui traversent plusieurs fois les frontières*". Une assertion absurde puisque tous les pays développés d'aujourd'hui ont atteint leur position concurrentielle grâce à une forte protection à l'importation agricole et ont bénéficié (et bénéficient encore) d'énormes subventions, pour ne pas parler de l'exploitation coloniale de l'Afrique pendant des siècles. Quant à [Stephen Karingi](#) de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement), il montre sa méconnaissance absolue de l'agriculture africaine quand il écrit (pages 295-296) : "*Les exportations agroalimentaires africaines vers le reste du monde... augmenteraient de 9,4% dans le cas de la ZLECAf en 2022 par rapport au scénario de référence... L'augmentation la plus importante se produirait dans des secteurs tels que le blé, les céréales, le sucre, la viande, le lait et les produits laitiers*", puisque le déficit de l'Afrique en blé a été multiplié par 4 de 2000 à 2019 en valeur (de 2,8 à 12 milliards de \$) et a augmenté de 84% en quantité (de 23,9 à 43,9 millions de tonnes) – pas un seul pays africain n'exporte de blé et les exportations intra-africaines de blé ne sont que des réexportations vers les pays voisins d'importations extra-africaines – tandis que le déficit en viandes a été multiplié par 6,5 en valeur (de 763 millions de \$ à 5 milliards de \$) et celui en produits laitiers par 2,6 (de 1,5 à 2,4 milliards de \$).

Leur postulat est que, pour se développer et créer plus d'emplois, l'UEMOA doit poursuivre une politique de libre-échange tous azimuts. Mais cette stratégie de "rattrapage" du modèle de croissance des pays développés voire émergents en s'inscrivant dans les "chaines de valeur mondiale" est impossible et la maintiendra dans l'exportation de matières premières non transformées. L'Union africaine (UA) ne voit son salut que dans une croissance extravertie accrue, tellement son développement en a été dépendant et a servi à court terme les intérêts de Chefs d'Etat le plus souvent corrompus.

Malheureusement ce postulat ne correspond pas à la réalité. Il faudrait déjà s'apercevoir que cette stratégie devrait concerner l'Afrique de l'Ouest (AO) dans son ensemble et pas la seule UEMOA. Les 5 dernières lignes du tableau 1 suivant montre en effet que, en 2019, le pourcentage des échanges (exportations + importations) intra-UEMOA dans ses échanges avec l'Afrique a été nettement inférieur au pourcentage des échanges intra-AO dans ses échanges avec l'Afrique, pour les échanges totaux comme pour les échanges alimentaires, agricoles, de minerais & combustibles et de produits manufacturés. Inversement l'AO a moins dépendu des échanges avec le monde que l'UEMOA. Autrement dit ce n'est

pas au niveau de l'UEMOA mais de l'AO que doit être promue l'intégration régionale puisque ses flux commerciaux se font plus avec l'Afrique et moins avec le monde.

Tableau 1 – Echanges intra-UEMOA et intra-AO et avec l'Afrique et le monde en 2019

En 1000 dollars	Tous produits	Alimentaires	Agricoles	Minerais+combustibles	Manufacturés
UEMOA 2019, exportations					
Intra-UEMOA	3873817	923023	796825	1523276	1292189
vers l'AO	5424313	1300151	1179386	2282486	1685971
vers Afrique	6724955	1523707	1429514	2471080	1880687
vers Monde	29315932	1043871	3646121	3847717	2950855
%UEMOA vers AO	71,42%	70,99%	67,56%	66,74%	76,64%
% UEMOA vers Afrique	57,60%	60,68%	55,74%	61,64%	68,71%
%UEMOA vers monde	13,21%	8,84%	21,85%	39,59%	43,79%
UEMOA 2019, importations					
Intra-UEMOA	3437102	723763	551147	1504584	1085800
De l'AO	6676927	1228210	815743	3565438	1672634
De l'Afrique	8269096	1474698	1016405	3726518	2754375
Du monde	36727383	6901661	6403210	8050504	21097355
%UEMOA de l'AO	51,48%	58,93%	67,56%	42,20%	64,92%
% UEMOA d'Afrique	41,57%	49,08%	54,23%	40,48%	39,42%
% UEMOA du monde	9,36%	10,49%	8,61%	18,69%	5,15%
AO 2019, exportations					
Vers AO	10183305	1850148	1497538	4658458	4483823
Vers l'Afrique	17366060	2274876	1843718	9640869	5555750
Vers le monde	116227688	16874294	18942337	70748927	7960028
% AO vers Afrique	58,64%	81,33%	81,07%	48,32%	80,71%
% AO vers monde	8,76%	11,00%	7,91%	6,58%	56,33%
AO 2019, importations					
De l'AO	10153631	1736629	1203550	4160385	4006562
D'Afrique	14726579	2368148	1757064	4529448	7414529
Du monde	116275530	16595941	15677679	19774840	77181832
% AO d'Afrique	68,95%	73,83%	68,50%	91,85%	54,04%
% AO du monde	8,73%	10,87%	7,68%	21,04%	5,19%
Pourcentages des échanges totaux (exportations + importations) de l'UEMOA					
Avec l'AO	60,41%	65,13%	67,56%	51,78%	70,80%
Avec l'Afrique	48,76%	54,92%	55,11%	48,86%	51,30%
Avec le monde	11,07%	20,73%	13,41%	25,45%	9,89%
Pourcentages des échanges totaux (exportations + importations) de l'AO					
Avec l'Afrique	63,37%	77,25%	75,01%	62,23%	65,46%
Avec le monde	8,75%	10,72%	7,80%	9,74%	9,97%

*Le maintien de chaînes de valeur ouvertes [en clair de libre-échange, en particulier de baisse des droits de douane (DD) aussi bien intra-Afrique qu'avec le reste du monde] et de mécanismes prévisibles pour les soutenir est essentiel afin de garantir l'accès aux biens et services nécessaires pour le développement industriel et la création d'emplois en Afrique de l'Ouest. C'est ce qu'a déclaré le 11 octobre M. Eloi Laourou, Conseiller principal auprès de la Directrice générale de l'OMC, lors d'une conférence co-organisée par l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) et l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) sous les auspices du Programme de chaires de l'OMC. M. Laourou a dit que les chaînes de valeur pouvaient aider l'Afrique de l'Ouest à stimuler une reprise inclusive et résiliente après la pandémie de COVID-19. His remarks (in French) are below.*

#### Pour en savoir plus

- [Programme de chaires de l'OMC](#)
- [Commerce et le développement](#)

## Utiliser les Chaînes de valeurs régionales comme stratégie de diversification des exportations : Cas des pays de l'UEMOA

## **Allocution d'ouverture**

### **Dakar, 11 Octobre 2021**

Ambassadeur Eloi LAOUROU Conseiller principal de la Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce  
Mme Aminata Assome Diatta, Ministre du Commerce et des PME du Sénégal,  
Mme Malado Kaba, Ancienne Ministre de l'Économie et des Finances de la Guinée,  
Monsieur Etienne Oudot de Dainville, Délégué permanent de la France auprès de l'OMC,  
Monsieur le Professeur Charlemagne Babatoundé Igué, Cotonou, Benin, titulaire de la Chaire OMC,  
Professeur Ahmadou Aly Mbaye, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, titulaire de la Chaire OMC,  
Monsieur Matthieu Fau-Nougaret, attaché de Coopération Scientifique et d'Action Culturelle auprès de l'Ambassade de France au Sénégal,  
Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, je voudrais vous transmettre les chaleureuses salutations de la Directrice générale de l'Organisation Mondiale du Commerce, Dr Ngozi OKONJO-IWEALA, qui n'a pu se joindre à vous, ce jour, à l'occasion de cette importante rencontre, en raison d'engagements internationaux préalablement inscrits dans son agenda. Elle vous remercie bien sincèrement pour votre aimable invitation, Monsieur le Recteur de l'Université Cheik Anta Diop, et vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue à cette conférence organisée sous l'égide du programme des Chaires du Secrétariat de l'OMC.

Je voudrais également remercier Madame la Ministre du Commerce et des PME du Sénégal, Mme Aminata Assome Diatta, qui nous fait l'honneur de sa participation. Je saisis la présente occasion pour souligner l'importante contribution du Sénégal à la coopération internationale et au renforcement du système commercial multilatéral.

Je suis particulièrement ravi de constater que cette conférence organisée selon un format hybride, présentiel et en ligne, porte sur un sujet central, car elle traite de l'insertion des économies des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans les Chaines de valeur régionales et globales, et de l'importance de ces flux commerciaux pour soutenir des stratégies de diversification de la production et des exportations.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Le Programme des Chaires de l'OMC vise à soutenir et à promouvoir les recherches et activités académiques relatives au commerce que mènent les universités et les établissements d'enseignements supérieurs des pays en développement et des pays les moins avancés. En 2009, des Chaires de l'OMC ont été attribuées à 14 institutions universitaires, dont l'Université Cheik Anta Diop de Dakar (UCAD). Sept autres établissements, dont l'Université Abomey Calavi du Bénin, se sont joints au Programme en mai 2014 à l'issue d'un appel à candidatures particulièrement compétitif. La troisième phase du Programme qui amplifiera ce réseau académique, a été lancée, et le processus de sélection est en cours.

J'ai notamment suivi les activités de cette Chaire du Bénin, et d'autres, dont celle de l'UCAD, dans l'exercice de mes fonctions antérieures, et j'ai pu mesurer l'intérêt et la valeur ajoutée d'un tel programme de renforcement des capacités pour soutenir la création et la gestion du savoir au service de la formulation effective de la politique commerciale et du développement inclusif.

De même, je peux attester que les nombreux travaux appliqués conduits par la Chaire OMC du Bénin ont permis de soutenir la réflexion et la stratégie commerciale de mon pays, et je suis particulièrement honoré d'être parmi vous, à l'occasion de la présente cérémonie.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Nous nous réunissons à un moment stratégique. Qui aurait pu penser que l'économie mondiale dans toute sa globalité aurait à subir de tels soubresauts ? La crise du Covid19 a eu d'importantes conséquences sur la sécurité sanitaire d'abord et a rappelé l'importance d'une coopération multilatérale pour trouver des solutions coordonnées, effectives et au service des populations.

S'agissant du commerce, la pandémie de Covid19 a impacté lourdement la stabilité de l'économie mondiale y compris en Afrique, la production et les modes de consommation.

Les pays en développement et parmi eux les Pays les Moins Avancés ont subi de plein fouet les conséquences de cette pandémie. En plus des impacts sur la situation sanitaire de nos populations, les économies de ces pays ont été impactés et fortement ralentis. Ce ralentissement de la croissance mondiale et les confinements successifs ont également eu des implications économiques et sociales de grande ampleur et tous les secteurs économiques ont été touchés.

L'approvisionnement dans de nombreux secteurs industriels et agricoles a été ralenti, et l'insertion de ces économies dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales a aussi été touchée. De nombreux emplois ont été détruits et les contraintes sanitaires imposées pour sauver des vies ont également impacté nos modèles sociaux et économiques. Permettez-moi de rappeler que les estimations des économistes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ont montré que le coût d'un mois de confinement complet en Afrique représente 65 milliards de dollars soit 2,5% du PIB annuel continental. Nous voyons bien que le coût social de cette crise est exorbitant, car il est accélérateur de pauvreté et de vulnérabilité, et que, assurer une immunité collective permettrait aussi d'anesthésier le coût économique de la pandémie du Covid-19.

Cette crise a aussi fait peser des défis majeurs sur les finances publiques de nombreux pays, et pose de surcroît la question de la mobilisation des ressources financières aussi bien sur le plan régional qu'international. J'en profite pour saluer Mme Malado Kaba, Ancienne Ministre de l'Économie et des Finances de la Guinée.

A titre d'illustration, les économies africaines ont connu une baisse significative des entrées d'investissements directs étrangers. Selon la CNUCED, la pandémie Covid19 a engendré une baisse de 16% des entrées d'IDE, qui sont passées à 40 milliards de dollars américains en 2020 alors qu'ils avaient atteint un niveau de 47 milliards en 2019.

Néanmoins, s'agissant du commerce mondial, la reprise est amorcée, des initiatives intéressantes sont à souligner comme le développement du commerce électronique [\[il faut lire "L'Afrique francophone face à l'e-commerce à l'OMC" pour comprendre son impact globalement négatif pour un développement autocentré de l'Afrique\]](#) et les dernières estimations de l'OMC montre une croissance en volume de 10,8% suivie d'une augmentation de 4,7% en 2022. De plus, l'OMC avec l'initiative aide au commerce a permis de soutenir la croissance et réduire la pauvreté et la dernière revue organisée en mars 2021 a permis d'identifier les mesures sectorielles et globales à mettre en œuvre pour accompagner une reprise résiliente et inclusive.

Toutefois, cette tendance demeure très versatile et erratique. Force est de constater qu'atteindre une immunité sanitaire et vaccinale demeure un point majeur pour soutenir durablement la reprise et donc que l'accès à la vaccination dans le monde et surtout dans les pays les moins avancés demeure une condition indispensable pour soutenir ces efforts de relance.

Je voudrais également souligner ici que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) permettra aussi de renforcer le système commercial multilatéral [Faux pour les raisons suivantes :

1) L'objectif de supprimer les DD sur 90% des lignes tarifaires des produits "non sensibles" en 10 ans pour les PMA et en 5 ans pour les autres profitera beaucoup aux multinationales de l'UE bien implantées en Afrique – ce pourquoi l'UE soutient politiquement et financièrement la ZLECAF – et cette forte réduction des DD, supérieure aux 80% prévue pour les APE, entraînera une marginalisation et une pauvreté accrue des pays les moins compétitifs de l'Afrique, qui sortiront de la ZLECAF.

2) La baisse des DD dans les échanges intra-africains entraînera celle des DD sur les importations extra-UA, ce qui est considéré comme bénéfique par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et la CNUCED qui poussent aussi à la création de l'UDC (Union douanière continentale), mais pas encore programmée : "Pour la CNUCED, *"L'UDC réduirait la protection moyenne imposée par les pays africains sur les importations venant des pays non africains. Cela augmenterait les importations africaines venant du reste du monde de 2,7 pour cent (16,2 milliards de \$, Md\$) à 3,5 pour cent (21,6 Md\$) d'ici 2022, comparativement à un scénario où seule la ZLECAF est en place... Les exportations intra et extra-africaines augmenteraient également (entre 45,8 et 52,9 Md\$) grâce à l'UDC, les économies africaines étant plus compétitives sur le marché mondial grâce aux coûts de production inférieurs découlant des importations à moindre coût"* (in [La folie de la zone de libre-échange continentale africaine \(ZLEC\)](#)). Cette assertion part de l'idée simpliste que, en important à faibles DD les intrants et biens d'équipement, l'Afrique augmentera ses parts de marché et deviendra plus compétitive que les pays développés et émergents comme la Chine dans les produits industriels et les services alors que la même CNUCED a montré que *"La part de l'industrie dans le PIB de l'Afrique est passée de 15% en 1990 à 10% en 2008<sup>1</sup>. La baisse la plus importante a été observée en Afrique de l'Ouest, où elle est tombée de 13% à 5% au cours de la même période"*.

Comme l'a déclaré Mamadou Cissokho, président honoraire du ROPPA, au Forum public de l'OMC en septembre 2014 : *"Tous les pays qui se sont développés ont commencé par créer les conditions nécessaires pour le faire à travers la protection des importations et ce n'est qu'après qu'ils ont ouvert leurs marchés à d'autres pays. On ne peut demander aujourd'hui à l'Afrique d'être le premier exemple qui montre que c'est en ouvrant d'abord ses marchés qu'elle va se développer"*.

Ce faisant l'UA, la CNUCED et l'UNECA oublient les multiples contraintes qui feront longtemps obstacle à son intégration et à son développement : déficiences des infrastructures, notamment de transport; de l'accès à l'énergie et à l'eau; de compétences techniques; du fonctionnement des administrations, notamment douanières; de l'accès au crédit à des taux raisonnables; de la forte disparité des politiques monétaires et des taux de change, en particulier l'absurdité du maintien du franc CFA dans l'UEMOA rebaptisé éco; des énormes écarts dans les DD, dans les niveaux de vie, les régimes politiques et leur faible démocratisation, etc. Par exemple, le transport de produits industriels de Chine à Lagos est moins coûteux qu'un transport du Nord au Sud du Nigéria et de même pour le maïs des États-Unis par rapport à celui du Nord Nigéria. Tant que ces contraintes ne seront pas levées, la ZLECAF entraînera une perte accrue de recettes douanières et de compétitivité, donc d'emplois. La priorité doit aller pendant au moins

une génération au renforcement des Communautés économiques régionales (CER) comme la CEDEAO en AO, y compris au niveau politique, en mettant en place des fonds de cohésion pour permettre le rattrapage des Etats les moins compétitifs.

3) La mise en œuvre de la ZLECAf, si elle finit par y parvenir – rien n'est moins sûr puisque malgré qu'elle soit officiellement mise en œuvre depuis janvier 2021, les textes de base sur les offres tarifaires et les règles d'origine ne sont pas encore finalisés –, n'aura aucune influence sur les négociations commerciales à l'OMC, tant qu'elle n'en sera pas membre à part entière, comme l'UE qui négocie au nom de tous ses Etats membres. La ZLECAf n'aura pas de DD *consolidés* (niveau maximum que peuvent prendre les DD *appliqués*), les seuls négociés à l'OMC, et même la future Union Douanière Continentale (UDC) n'aura que des DD *appliqués* sans possibilité de les porter au niveau des droits *consolidés* de la plupart de ses Etats qui sont membres de l'OMC, de même que les tarifs extérieurs communs (TEC) des CER n'ont que des droits appliqués, alors que la plupart de leurs Etats sont membres de l'OMC, comme c'est le cas des 15 pays de la CEDEAO.].

Une Afrique plus forte au niveau continental, c'est aussi un système commercial multilatéral plus solide. Développer des chaînes de valeurs régionales robustes et qui soutiennent la croissance africaine, permettra aussi de créer des opportunités pour l'ensemble de l'économie mondiale. Aussi, identifier des chaînes de valeurs continentales créatrices d'opportunités et de croissance représentent également un enjeu de développement. Cela suppose, entre autres préalables et conditions, la réalisation effective des objectifs visés par la facilitation des échanges [une arme des pays développés contre les pays en développement comme ceux d'ASS pour lesquels la priorité doit être donnée à la facilitation des échanges intra-CER pour approfondir l'intégration régionale alors que l'Accord sur la facilitation des échanges vise à réduire les coûts des échanges internationaux pour les pays occidentaux et émergents les plus agressifs à l'exportation], la promotion de l'innovation et des applications numériques dans différents secteurs d'activités économiques et sociales, l'économie verte et l'adaptation aux changements climatiques [précisément ce sont les chaînes de valeur du cacao qui détruisent le climat et la biodiversité de l'AO], l'autonomisation des femmes, et l'emploi des jeunes [pas les jeunes quasi-esclaves du Burkina Faso et du Mali dans les plantations de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana], toutes dimensions qu'intégreront les chaînes de valeurs régionales et internationales, et dans lesquelles des économies fortes et résilientes devront se construire.

### **Excellences, Mesdames et messieurs,**

Cette crise souligne aussi la nécessité de contenir les restrictions qui pénalisent l'importation d'intrants nécessaires aussi bien pour soigner les gens que pour soutenir la croissance et donc le bien-être des populations. Votre conférence et vos recherches appliquées sont bienvenues et permettront donc d'apporter une contribution à cette réflexion. Elles permettront d'illustrer comment le maintien et l'accès aux marchés régionaux et internationaux sont des facteurs et piliers de promotion de la reprise, et qui permettent d'assurer une résilience plus forte. Maintenir les chaînes de valeurs ouvertes, ainsi que des outils et instruments qui soutiennent leur fonctionnement permet aussi d'avoir accès à tous les biens et produits intermédiaires qui sont souvent nécessaires pour consolider et développer des secteurs industriels générateurs d'emplois, au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elles permettent enfin de consolider les fondamentaux pour une reprise économique qui se doit d'être plus inclusive et résiliente.

[L'ex-président du Niger et alors président de la ZLECAf, Mamoudou Issoufou, a déclaré le 27 novembre 2020, lors de la 47<sup>e</sup> session du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine (UA), que "L'Afrique a pour ambition d'être le prochain centre manufacturier mondial" (lire L'extraversion

croissante et suicidaire des échanges de l'Afrique). En oubliant que la productivité de la main-d'œuvre est très inférieure à celle des pays où son coût est supérieur, du fait de lourdes contraintes spécifiques qui feront longtemps obstacle à son développement : faibles infrastructures de transport, d'énergie (dont électricité) et d'accès à l'eau ; faibles compétences techniques ; fonctionnement bureaucratique voire corrompue des administrations, dont douanières, et des forces de l'ordre qui imposent de lourds prélèvements sur la circulation des produits ; accès au crédit ; forte disparité des politiques monétaires et taux de change, dont maintien de la convertibilité en euros du FCFA rebaptisé éco.

Il faut ensuite différencier les échanges de produits manufacturés (PM) selon leur degré de transformation, en distinguant les 4 catégories de la CNUCED : à forte intensité de main-d'œuvre, à technologie faible, à technologie moyenne et à technologie élevée. Le tableau 2 compare les pourcentages des échanges de PM intra-UEMOA et intra-AO avec l'Afrique et le Monde selon ces 4 catégories en 2019. Si on regroupe les échanges à forte intensité de main d'œuvre avec les échanges à technologie faible, d'une part, et ceux à technologie moyenne et élevée, d'autre part, on voit que, pour les exportations plus les importations, les échanges de PM intra-AO portent plus sur la première catégorie (71,3%) que les échanges intra-UEMOA (51,3%). Pour les échanges totaux des PM la part des exportations intra-AO dans ses exportations vers l'Afrique (80,7%) est nettement supérieure à la part des exportations intra-UEMOA dans ses exportations vers l'Afrique (68,7%). Il en va de même pour la part des importations intra-AO dans ses importations venant d'Afrique (54,0%) contre 39,4% pour les importations intra-UEMOA dans ses importations venant d'Afrique. Pour la part des échanges intra-UEMOA et intra-AO dans leurs échanges avec le monde, la part des exportations intra-AO dans ses exportations vers le monde (56,3%) est aussi supérieure à la part des exportations intra-UEMOA dans ses exportations vers le monde (43,8%), même si la part des importations intra-AO dans ses importations venant du monde (5,2%) n'est qu'à peine supérieure à la part des importations intra-UEMOA dans ses importations venant du monde (5,1%).

Tableau 2 – Echanges de produits manufacturés intra-UEMOA et intra-AO en 2019

En 1000 dollars	Total	Forte main d'oeuvre	Technique faible	Technique moyenne	Technique élevée
<b>UEMOA 2019, exportations</b>					
Intra-UEMOA	1292189	462424	158464	211797	459504
" en %	100%	35,8%	12,3%	16,4%	35,6%
vers l'AO	1685971	547659	228533	276522	633258
vers Afrique	1880687	582620	270124	309548	718395
vers Monde	2950855	689674	465875	4330121	1362295
% UEMOA vers AO	76,6%	84,4%	69,3%	76,6%	72,6%
% UEMOA vers Afrique	68,7%	79,4%	58,6%	68,4%	64,0%
% UEMOA vers monde	43,8%	67,0%	34,0%	4,9%	33,7%
<b>UEMOA 2019, importations</b>					
Intra-UEMOA	1085800	476042	115543	177537	316678
" en %	100%	43,8%	10,6%	16,4%	29,2%
De l'AO	1672634	672385	200849	309138	490262
De l'Afrique	2754375	842254	332858	640302	938960
Du monde	21097355	3621976	3337067	7248019	6890294
% UEMOA de l'AO	64,9%	70,8%	57,5%	57,4%	64,6%
% UEMOA d'Afrique	39,4%	56,5%	34,7%	27,7%	33,7%
% UEMOA du monde	5,1%	13,1%	3,5%	2,4%	4,6%
<b>AO 2019, exportations</b>					
Intra-AO	4483823	827535	2320796	474792	860700
" en %	100%	18,5%	51,8%	10,6%	19,2%
Vers l'Afrique	5555750	906827	3114055	554254	980614
Vers le monde	7960028	1234859	3761044	774108	2190017
% AO vers Afrique	80,7%	91,3%	74,5%	85,7%	87,8%
% AO vers monde	56,3%	67,0%	61,7%	61,3%	39,3%
<b>AO 2019, importations</b>					
Intra-AO	4006562	842859	2057248	420480	685974
" en %	100%	21,0%	51,3%	10,5%	17,1%
D'Afrique	7414529	2091531	2354592	1245973	1722434
Du monde	77181832	12312811	13464973	30239149	21164899
% AO d'Afrique	54,0%	40,3%	87,4%	33,7%	39,8%
% AO du monde	5,2%	6,8%	15,3%	1,4%	3,2%

Ces données confirment que c'est au niveau de l'AO et non de la seule UEMOA que doivent porter les efforts d'intégration commerciale régionale. Même si, pour l'UEMOA, on voit que la part des échanges intra-UEMOA sont majoritaires dans les échanges de l'UEMOA avec l'AO (76,6% pour les exportations totales de PM et 64,9% pour les importations.)

De nombreux secteurs comme celui du Coton sont aussi importants pour atteindre les objectifs de développement durables et je suis persuadé que le fruit de vos recherches permettra d'identifier les secteurs porteurs qui peuvent jouer un rôle dynamique et structurel pour les économies de la région au service des populations. J'ai mentionné le coton étant donné que le 7 Octobre dernier était la Journée Mondiale du Coton (JMC), à l'occasion de laquelle plusieurs manifestations ont été organisées à l'OMC et dans le monde. La chaîne de valeur dans le coton représente un enjeu de développement majeur pour les pays de l'UEMOA.

[C'est pourtant le coton qui illustre le mieux le scandale des subventions de l'UE qui n'en notifie aucune à l'OMC, dont à celui exporté, puisque les deux tiers sont notifiées dans la *boîte verte* comme étant *découplées* et un tiers dans la *boîte bleue* des aides *couplées plafonnées*. Or ses subventions au coton ont été en moyenne de 896 millions M\$ par an de 2010 à 2018, soit 2 800 \$ par tonne, le montant le plus élevé au monde (4,2 fois plus que les 657 \$ des EU), avec un taux de dumping moyen (rapport entre les subventions et la valeur FAB à l'exportation) de 168 % de 2016 à 2018. Bien que l'UE ait produit 10 fois moins de coton que les EU et exporté 12 fois moins, ses subventions à l'exportation n'ont été que 2,8 fois inférieures (12,5 Md\$ contre 34,8 Md\$) en raison d'une subvention moyenne par tonne 4,2 fois supérieure. Certes l'UE n'exporte pas de coton brut en ASS mais elle en exporte plus que le Bénin ou le Burkina Faso ou le Mali, et elle contribue donc fortement à la baisse du prix mondial du coton.

En outre, l'UE a exporté 7,9 millions de tonnes (Mt) pour 7,9 Md€ de friperie (code SH 6309) en ASS de 2000 à 2018, dont 3,9 Md€ (et 3,8 Mt) dans la Cedeao, dont 870 M€ (862 000 tonnes) vers le C4, dont 658 M€ (622 000 tonnes) vers le Bénin (probablement réexporté en grande partie au Nigeria). Et, pour l'année 2018, ces exportations ont atteint 571 M€ (581 000 t) en ASS, dont 333 M€ dans la CEDEAO, dont 53,8 M€ (63 734 t) au C4, dont 32,1 M€ (40 228 t) au Bénin.

Quand on sait que l'industrie textile a été à la base du développement de tous les PED et qu'elle crée énormément d'emplois en particulier au niveau de la confection, la CEDEAO devrait se préoccuper de l'avenir de la filière coton, qui doit reposer sur la transformation de la fibre en vêtements pour arrêter progressivement les importations tout en réduisant ses exportations de coton fibre compte tenu de la forte flexibilité du prix mondial. C'est pourquoi l'apparente aide fournie par l'AGOA aux pays d'ASS exportateurs de vêtements aux EU qui peuvent importer les fils et tissus des pays les plus compétitifs tout en bénéficiant d'une règle d'origine africaine est un cadeau empoisonné contre à la fois la production de coton en ASS et l'industrialisation de la filière à partir du coton africain.]

Mais je pourrai mentionner d'autres secteurs aussi bien dans le domaine des produits agricoles, de la transformation industrielle ou des services.

### **Excellence, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi également de souligner l'initiative importante du Gouvernement du Sénégal avec d'autres partenaires techniques et bailleurs internationaux pour développer des capacités productives dans le domaine pharmaceutique et du traitement de la Covid19. Ces initiatives localisées permettent de développer des chaînes de valeurs régionales dans le domaine pharmaceutiques et des produits médicaux et permettront aussi aux pays de la région un accès à des médicaments et autres vaccins. Anticiper pour mieux prévoir des crises futures et répondre

aux besoins des populations, voilà aussi ce que cette crise de la Covid19 nous enseigne entre autres afin de ne laisser personne derrière.

**Excellences, Mesdames et Monsieur**, je souhaite également reconnaître la participation de son Excellence Monsieur Etienne Oudot de Dainville, Délégué permanent de la France auprès de l'OMC et Monsieur Matthieu Fau-Nougaret, attaché de Coopération Scientifique et d'Action Culturelle auprès de l'Ambassade de France au Sénégal. Ce programme de recherche co-dirigé par deux Chaires est soutenu financièrement par la France et je tiens à remercier la France pour son appui renouvelé et important aux activités de formation et coopération techniques initiées par l'OMC en général et au Programme des Chaires de l'OMC en particulier.

**Excellences, Mesdames et Messieurs**, je saisis l'occasion pour féliciter une nouvelle fois les Chaires du Bénin et du Sénégal pour le lancement de cette recherche et ces ateliers de formation, remercier les autorités sénégalaises pour leur soutien ainsi que tous les participants à cette conférence. Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre attention.